L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 19 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR

FÉLIX DE SERVAN.

PREMIERE PARTIE.

VI.

UNE ETRANGE RENCONTRE.

— Suite. —

—Monsieur, dit-il au cavalier d'un ton rude et menaçant, est-ce que vous comptez par hasard nous suivre longtemps de la sorte?

Le cavalier garda le silence, tourna ses yeux lentement, d'un air froid et calme, vers Tourterau, puis les reporta devant lui sur son chemin, sans rien changer ni à son attitude, ni au pas de sa monture.

Cavassion s'exaspéra à son tour devant une telle impassibilité.

—Monsieur! s'écria-t-il, vous avez, je l'espère bien, entendu les paroles de mon compagnon d'armes? Pourquoi n'y avez-vous pas répondu?

—Je ne réponds jamais à une question dont je ne saurais comprendre l'opportunité, répliqua enfin le voyageur au long manteau, d'un accent bref, plein, sonore, et dans lequel semblait respirer un sentiment si accablant d'autorité, que les deux officiers tressaillirent malgré eux, comme si un général d'armée les avait d'un air mécontent fait rentrer dans les limites de leurs devoirs.

—Vous ne sauriez comprendre l'opportunité de ma question? reprit le capitaine d'une voix un peu adoucie, mais néanmoins en ricanant..... c'est moi maintenant qui ne vous comprends pas!

—Ni moi, assurément! dit Cavassion en renforçant sa voix pour donner à sa personne quelque chose de plus terrible.

—Vous allez me comprendre, repartit le voyageur d'un ton sec, dédaigneux, incisif, comme s'il avait simplement à remettre à la raison des soldats mutinés: si c'était moi qui vous eusse demandé si vous aviez l'intention de me suivre longtemps de la sorte, que m'auriez-vous répondu?

—Et de quel droit eussiez-vous donc agi de cette façon à notre égard? reprit Tourtereau se courrouçant.

—Du même droit que vous avez eu d'agir de cette façon à mon égard; nous sortons du même village, nous marchons sur un chemin public; ne puis-je point, pour vous accuser de suivre mes pas, avoir d'aussi bonnes ou d'aussi mauvaises raisons que vous pouvez en avoir de m'accuser de suivre les vôtres?

Cet argument consterna, par sa hardiesse plutôt que par sa force logique, le capitaine et le lieutenant; c'était la première fois qu'un étranger osait leur tenir un langage si téméraire et si calme; mais cet étranger était un géant aux formes athlétiques, qui, au lieu de paraître réduire leur présence, s'approcha tellement d'eux en ce moment même, qu'il les effaça pour ainsi dire dans son ombre. Placés sous cette figure colossale à peu près dans la situation de deux corbeaux croassant auxquels imposerait silence l'apparition subite de l'aigle, ils subirent l'influence de ce malaise fébrile, humiliant même, que les êtres pleins de leur valeur personnelle éprouvent toujours au contact d'une nature dont la supériorité les écrase. Mais Tourtereau ne voulut pas qu'on pût remarquer la moindre altération dans sa fière arrogance.

—Monsieur, répliqua-t-il après une courte pause, je n'accepte nullement votre explication, entendez-vous bien? car on ne saurait établir aucune comparaison entre notre position et la vôtre sur ce chemin!

—En quoi diffèrent-elles donc, s'il vous plaît?

—Notre allure, monsieur, est franche, toute naturelle: en est-il de même de la vôtre? Nous vous avons rencontré tout à l'heure courant avec l'impétuosité de l'ouragan, et, au moment où nous vous croyons à une lieue de nous en avant, vous apparaissez tout à coup derrière nous, ne marchant plus que de notre pas, de l'air le plus tranquille: tout cela est bien étrange!

—Si vous le trouvez étrange, repartit le voyageur, c'est que vous oubliez sans doute de vous dire que tout à l'heure je devais avoir des motifs pour courir avec l'impétuosité de l'ouragan, et que j'en dois avoir d'autres maintenant pour marcher de votre pas, de l'air le plus tranquille.

Tourtereau et Cavassion se consultèrent de nouveau du regard, comme pour se demander si leur gigantesque compagnon de route s'exprimait dans la sincérité de son âme ou s'il se moquait pas d'eux. Mais il parait vouloir tirer vite leur esprit d'embarras.

—Je n'ai pas l'habitude, ajouta-t-il, de faire connaître aux passants les raisons de ma conduite, mais, ne voyant aucun inconvénient à les dire en cette circonstance, je veux bien ne vous en rien laisser ignorer, puisque votre curiosité, je ne sais pourquoi, paraît tendue sur ce point..... Je courais donc, il y a un quart d'heure, avec cette vitesse vers Bougival, parce qu'on médecin, qui a toute ma confiance, s'y trouve en ce moment, et que j'avais à le consulter sur l'état d'un enfant de dix ans placé derrière moi sur la croupe de mon cheval.

C'est drôle! répliqua Tourtereau, la vue de cet enfant n'a point frappé mon attention.

— Ni la mienne, dit Cavassion.

— Et vous l'avez laissé chez le médecin? reprit le capitaine.

— Nullement, répondit le voyageur, il ne m'a point quitté.

Les deux officiers étonnés tournèrent en même temps les yeux vers leur interlocuteur, et, en effet, ils aperçurent derrière lui le bas d'une petite jambe qui dépassait à peine le pan de son manteau s'étendant sur la croupe du cheval.

— Je ne suis plus surpris maintenant que nous ne l'ayons pas vu d'abord, dit en riant le gros Cavassion; il est là blotti sous votre manteau comme un lapin sous une touffe de fougère.

— Le pauvre garçon souffre d'une chute qu'il a faite ce soir même; il a un peu de fièvre, et c'est pourquoi je le garantis, autant que possible, des injures de l'air.

— Ah! c'est pour cela que vous galopiez si vite! Ah! bien!..... fort bien! reprit Tourtereau, dont les soupçons commencèrent à se dissiper.

Une chose cependant ne lui paraissait pas claire: c'est qu'un homme qui s'était rendu dans un village pour consulter un médecin, ne fût pas ensuite revenu sur ses pas pour retourner chez lui. Aussi s'empressa-t-il d'ajouter:

— Et maintenant que le docteur vous a sans doute rassuré sur l'état de votre enfant, vous regagnez avec le pauvre petit votre habitation?

— Ce n'est point mon enfant..... c'est celui d'un ami chez qui j'ai soupé ce soir; il l'a confié à mes soins au moment de mon départ, parce que le médecin se trouve précisément sur le chemin qui me conduit à ma demeure.........

J'emmène donc le malade chez moi, où il passera la nuit.

— Ah! fort bien! fort bien! répéta le capitaine, assez satisfait de cette explication; mais, ajouta-t-il, voulant maintenant savoir s'il aurait longtemps encore à côté de lui ce voyageur incommode, il serait dangereux, je crois, pour cet enfant, dans l'état où il se trouve, que vous ayez à le tenir ainsi exposé une partie de la nuit au grand air.

— Dans cinq minutes, je serai arrivé.

— Dans cinq minutes?

— Je vais à Saint Germain..... si vous allez vous-même jusque-là, nous continuerons donc à faire route ensemble.

— Très volontiers! dit Tourterau, enchanté d'être sitôt débarrassé de son gênant interlocuteur.

Avec plaisir! s'écria de son côté Cavassion, sous l'empire du même sentiment.

— Je vous ferai observer, reprit l'inconnu, que je vous ai dit d'où je viens et où je vais, et que je ne me suis pas permis de vous demander d'où vous venez, ni où vous allez.

Ces paroles firent frémir les deux chefs de l'expédition; mais elles leur parurent prononcées d'un ton si simple, si naturel, qu'ils durent forcément les prendre pour une leçon de politesse qu'il était bien en droit de leur donner un passant envers qui ils avaient manqué des formes mêmes de la courtoisie la plus vulgaire. Néanmoins, comme c'était peu leur métier de se montrer sensibles aux reproches que pouvaient leur faire leur conscience, ils feignirent de n'avoir pas entendu ou compris leur compagnon de route, et ils entamèrent avec lui un autre sujet de conversation qui les mena jusqu'à Saint Germain.

Lorsqu'ils furent un peu avancés dans la ville, le colosse fit un mouvement pour prendre une rue qu'il rencontra sur sa droite, et il leur dit en s'éloignant:

— Adieu..... bon voyage!

En ce moment même, le cocher Savarin stimulait par de vigoureux coups de fouet l'ardeur de ses chevaux; l'un d'eux, piqué trop au vif, se cabra, fit un écart, et s'abattit le long d'une muraille contre laquelle le timon du carrosse, lancé avec violence, se rompit.

— Votre souhait n'est pas de bon augure, dit le capitaine au voyageur: à peine est-il sorti de votre bouche qu'un malheur nous arrive... voilà notre timon brisé.

Cinq maisons plus loin, sur votre gauche, ... que l'étrange personnage sans suspendre sa marche, vous trouverez un carossier, et si, pendant qu'il raccommodera votre timon, vous voulez dissiper votre ennui, frappez à la sixième maison: c'est une taverne.

— Merci, l'ami! cria le ventru Cavassion, qui avait un tendre penchant pour laedive boutelle.

Suivons maintenant le gigantesque cavalier à travers la ville.

Lorsqu'il eut fait parcourir à sa noble bête la ... une de cent pas environ, il s'arrêta subitement au milieu d'un carrefour, et, ayant promené ses regards autour de lui pour s'assurer qu'il n'y avait aucun passant en cet endroit, il prononça ces mots à demi-voix:

Petit-Diable!

Aussitôt le second personnage qui était sur la croupe du cheval souleva le bas du manteau sous lequel il se tenait caché, et se mit complètement à découvert. Seulement alors, on eût pu s'apercevoir que ce n'était point un enfant, bien que sa taille n'atteignît pas quatre pieds: le front hardi, l'œil intrépide, la lèvre ornée de moustaches noires, le geste prompt et audacieux, il avait, pour donner plus de relief encore à ses qualités naturelles, la ceinture garnie d'une paire de pistolets et d'un poignard qu'il portait avec toute l'aisance et l'aplomb d'un soldat consommé. En un mot, c'était un nain, mais vigoureusement constitué, que peut être on eût trouvé peu d'hommes capables de le résister dans une lutte.

— Que voulez-vous, monsieur? répondit-il à ... à la conversation de sa haute stature.

— En suivant ce carrosse que nous avons vu partir du château du cardinal, reprit le colosse, je n'ai pu m'assurer que d'une chose, c'est que Tourtereau l'accompagne avec quelques hommes de sa bande, mais vers quel lieu se dirige-t-il? rien ne me l'indique. Or, c'est ce qu'il faut savoir........ Assurément, cette femme menace la liberté de quelqu'un.... Aurais-tu moyen de te glisser parmi ces gens-là et tenir la halte forcée qu'ils vont faire et de leur arracher leur secret?

—Oui, je crois avoir ce moyen, monsieur..... si vous me donnez vous carte blanche?

Et pourquoi?

Parce que l'idée qui me vient à l'esprit offre peut-être un danger, et que si les gens de Tourtereau me font mordre la poussière, je veux que quelques-uns d'entre eux la mordent aussi à côté de moi! dit Petit-Diable avec toute la fierté que d'un paladin des anciens temps.

Mais ne te sers de tes armes qu'à la dernière extrémité.

Je vous le promets.

Donc, sois prudent avant tout.

Je le serai à l'excès..... comme je l'ai été la dernière, lorsque j'ai vu s'avancer, dans mon chemin creux où je m'étais blotti, ce cavalier sortant du parc de Rueil et armant ses pistolets pour tirer sur moi: ah! il m'a pris une rude envie en ce moment de lui envoyer une balle dans la cervelle pour lui faire mesurer le terrain, et avoir ... l'occasion d'examiner son visage!

Et tu es sûr, comme tu me l'as dit, que ce n'est pas Tourtereau qui s'est présenté là devant toi?

—Je l'affirme, monsieur

—En ce cas, il faudra redoubler de surveillance pour connaître enfin le nom de cet espion qui vient ainsi, la nuit, rendre visite au cardinal.

—Comptez sur moi, monsieur, pour atteindre ce but le plus tôt possible.

—Mais le temps presse: retourne vite vers le carrosse..... si tu parviens à découvrir le lieu où il se rend, cela suffira sans doute pour nous éclairer sur sa destination; alors, sans perdre une minute, viens rejoindre tes compagnons: tu les trouveras tout prêts.

Petit Diable sauta aussitôt de la croupe du cheval à terre, avec autant d'aisance et de légèreté que s'il eût été le génie même dont il portait le nom; et, tandis que le cavalier, resté seul, continua son chemin en s'enfonçant dans la ville, le nain se glissa le long des murailles, et regagna à pas rapides l'endroit où le carrosse était arrêté.

Il y arriva juste au moment où il n'y avait plus personne autour de la voiture: Tourtereau et son lieutenant venaient de réveiller le carrossier, et ils attendaient devant la porte qu'il se fût habillé et sorti de sa demeure pour aller réparer le timon brisé. Quant à leurs gens, ils étaient occupés à frapper aux contrevents de la taverne voisine; et le cocher Savarin, ayant dételé ses chevaux, était en train de les attacher à un anneau du mur de cet utile établissement.

En ce temps-là, il n'y avait pas encore de portières aux carrosses (détail historique un peu trop oublié aujourd'hui par les romanciers): un simple rideau de soie, de laine ou de toile en préservait l'intérieur de la pluie ou du soleil.

Soulever ce rideau et disparaître comme une ombre fantastique en se jetant dans le carrosse, fut pour Petit-Diable l'affaire d'une seconde. Son idée était que, de ce poste commode, mais dangereux, il lui serait facile d'entendre la conversation de Tourtereau et de Cavassion, et que quelques-unes de leurs paroles lui livreraient sans doute le secret de leur voyage nocturne.

Quant à la manière dont il sortirait ensuite de sa roulante cachette, il y songeait à peine: il tenait dans ses mains ses deux pistolets armés; il avait à sa ceinture un poignard bien effilé, et son orgueil de nain intrépide et robuste ne reculait pas devant l'idée que, avec de telles ressources, il ne se frayât aisément un passage à travers ses ennemis en en mettant au moins la moitié hors de combat. Mais le sort lui réservait un succès, sinon aussi glorieux, du moins plus désirable et plus doux.

Il avait à peine eu le temps de s'installer sur la banquette, que le carrossier, muni d'une lanterne et accompagné du capitaine et du lieutenant, arriva près de la voiture pour juger de la nature et de l'importance du travail qu'il avait à faire.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 18 décembre.

La fin de la semaine commerciale est marquée par le calme du marché monétaire. Les capitaux sont abondants pour les billets qui offrent les garanties exigées, mais les banques en prennent la plus grande partie. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 10 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre, et de 1 1/4 à 1 1/2 ceux de second ordre. Le papier de commerce No 1, sans garanties collatérales, à 1 pour cent par mois, et 1 1/2 à 2 le bon et No 2. Les billets hypothécaires sont à 10 à 12 par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 135 1/8 à 135 3/8 contre 134 7/8 à New-York, et après une demande modérée, a fermé à 135 1/2 à 135 3/4. Les opérations embrassent $3,000, $3,000 et $8,000 à 135 1/4, $3,000, $4,000, $5,000, $7,000 et $13,000 à 135 3/8, $1,000 et $10,000 à 135 1/2. Dans l'argent, $1,000, en demi-piastres américaines, à 132 1/4. Au Board, hier soir (jeudi), $5,000, en demi piastres américaines, à 132. Nous cotons les demi piastres américaines à 132 1/4 à 132 3/4 et les piastres mexicaines à 138 1/2 à 139.

Il a régné plus d'animation dans le change étranger qui a haussé avec l'or dans Wall street. Les ventes de sterling comprennent: 4500 livres connaissement, de bonne heure, à 145, environ 15,000 livres à 145 1/8; 4500 livres au même taux; 2500 livres à 145 1/2; 3000 livres connaissement No 1 à 146; 2000 livres à 146 1/4, 9000 livres à 146 3/8, 1000 livres de banque à 147 et 3000 livres de banque à 109 en or. Dans le change sur France, on a vendu 80,000 francs en change de commerce No 1 à 3-88 3/4, 60,000 (25,000 et 40,000) à 3-87 1/2 et 20,000 de banquiers à 3 86 1/4.

Il s'est vendu, en outre, environ 15,000 livres sterling et plusieurs centaines de mille francs à des conditions qui n'ont pas été annoncées. Le marché était plus élevé à la clôture par suite des dépêches de trois heures qui annonçaient une hausse de 3/8 dans l'or à New York.—Le sterling peut être coté à 145 1/2 à 146 1/2 le connaissement bon à No 1 et clear et 147 à 147 1/4 le change de banque; le change sur France à 3 88 3/4 à 3 87 1/2 le change de commerce et 3.86 1/4 à 3.85 le change de banque.

Il s'est fait peu de chose dans le change américain à cause de la rareté des offres. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 à 1/2 d'escompte—le plus souvent à 3/8—et quelques-unes d'entre elles ont répondu à beaucoup de demandes pour remises de banques de la campagne. Les transactions sont: $10,000, $10,000, $30,000, $40,000, $40,000, $40,000, $50,000 et $70,000 en change de commerce, à vue, sur New-York, à 9/16 d'escompte, $25,000, à vue, sur Boston, au même taux, $10,000, à quinze jours, sur New-York, à 7/8, $20,000, à trente jours à 1 7/16 et $100,000 de banque, à vue, sur New York, (une banque à une autre) à 1/2.

Aucune vente d'actions ne nous a été annoncée.

$20,000 en vieux bonds de la ville consolidée se sont vendues à 80, $10,000 en émissions de la ville en faveur de chemins de fer à 65 1/2, $1,000 et $1,000 en obligations dix pour cent de la ville à 73 1/4, $1,500 au même taux et $2,000 (un an) à 73 1/2.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane à — à —; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à 19 à 20; celles de la banque des Mechanics and Traders à $48 à $48 50; celles de la banque du Canal à $48 à $18 50; celles de la banque de l'Union à $33 à 33 50, celles de la banque des Citoyens à $142 à 142 50; celles de la banque de la Nile-Orléans à $39 à —; celles de la banque du Sud à $85 à $86, celles de la banque des Marchands à — à 19; celles de la banque du Crescent City à $24 à 25, celles de la banque d'Amérique à 152 à —; celles de la banque City National à — à 29, celles de la banque Louisiana National à $88 à $89, celles de la compagnie d'assurance de l'Union à 65 à —, celles de la compagnie d'assurance Hope à $51 à $52, celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à 38 50; celles du chemin de fer de Jackson à $6 75 à —; celles du chemin de fer Pontchartrain à $88 à $90; celles du chemin de fer de Carrollton, à $94 à $95; celles du chemin de fer des Opelousas à $1 62 1/2 à 1 75; celles de la Presse à coton de la Levée à 60 à $60 50; celles de la compagnie de chemin de fer de la ville à $163 à $—; celles du chemin de fer de la rue St-Charles à $57 à $58, celles du chemin de fer Crescent City à $90 à 96; celles de la compagnie du Gaz à $150 à $151, celles de la compagnie des Water-Works à — à —; les "sixes" de l'Etat de la Louisiane, moins les coupons, à $65 à 66; les bonds consolidés de la ville, à 76 à 77; les bons de la ville, en faveur de chemins de fer, à 65 à 65 1/2; les bonds du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 81 à —; les bonds du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 42 à 44.

Les billets de la ville ont été négligés, mais n'ont pas varié. Une vente de $1000 (la seule annoncée) s'est faite à 40 pour cent d'escompte. Hier soir (jeudi), au Board, $5000 se sont vendues à 39 3/4 d'escompte, $5000 à 40, et $20,000 à 40 1/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 41 d'escompte et vendu à 39 à 40.

Une vente de $1500 en billets de la banque de la Louisiane a eu lieu à 17 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Vendredi, soir, 19 décembre 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6500 balles à des prix en quelque sorte irréguliers, mais qui ont clos à peine aux taux d'hier. Nous cotons actuellement l'ordinaire à 21 1/4 à 21 1/2 c. good ordinary 22 à 22 1/4 c, low middling à 22 3/4 à 22 3/4 c, middling 23 à 23 1/4 c et strict middling 23 1/2 à — c à —.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er septembre 1868 bls..	3044	
Arrivé depuis notre dern. rap	4295	
Arrivé précédemment	380011	
		384309
		387353
Exporté aujourd'hui	—	
Exporté précédemment	256045	256 045
Stock en mains, à bord de nav.		131308

FRET—Il se fait de bonnes affaires pour Liverpool, mais pour le Havre les offres ne sont pas trop nombreuses, tandis qu'il ne se fait que peu de chose pour les autres ports d'Europe. Les navires sans engagements ne sont pas rares, mais les capitaines maintiennent les premiers prix. Les demandes de capacités pour le transport au Nord à l'aide des steamers réguliers est active et les prix en sont plus élevés. Un vapeur à destination de New York a pris du coton à raison de 1 1/8 ct la livre, mais on demande aujourd'hui 1 1/4 ct. Nous cotons, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 7/8 à 1 d, pour N York 1 1/4 c, pour Hambourg 1 1/8 d, pour Boston 1 3/8 c, la livre, pour Philadelphie 1 c, sucre pour New York $7 à $8 le boucaut, melasse pour New York $2 75 à $3 — le baril, Farine pour New York 90 c le baril, mais pour New York 22 à à 25 c le boisseau. melasse pour Boston 7 c le gallon, mais pour Boston 22 à 25 cts, farine pour Boston 90 c le baril, porc et bœuf pour New York $2 le tierçon. Sur les voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 9/16 d à 9/32 d la livre, pr le Havre 13/16 à 1 1/4 c la livre pour Brême 1 3/16 c, pour Boston 1 1/8 c, la livre, sucre pour Boston $6 le boucaut, melasse pour do $2 à $2 25 le baril, mais pour do 19 c le boisseau.

SUCRE—Les recettes, ce matin, ont embrassé 700 boucauts de sucre. Le marché a montré moins d'animation aujourd'hui et les prix d'hier ont été à peine soutenus. Le fait est qu'il s'est vendu du fair et du fully fair à des prix qui ont accusé une baisse. Environ les deux tiers des renforts reçus ont changé de mains: Inférieur 7 3/4 à 8 3/4 c. fair 10 à 11 1/4 c, fully fair 11 3/4 à 12 cts, prime 12 3/4 c, choix, 13 c, seconde 11 à 12, centrifuge 12 1/2 c, jaune clarifié 13 à 13 5/8 cts, blanc 14 3/4 à 14 1/2 c la livre.

MELASSE—Il a été reçu ce matin 1078 barils de mélasse La demande continue à être active et les prix antérieurs y dominant et tous les renforts reçus ont été vendus à 56 à 58 c le gallon de commune, 60 à 62 c pour le fair, 63 à 65 cts pour la prime et 66 à 67 c pour le choix.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Empire, de Cincinnati et le Stonewall, de St Louis sont arrivés ici depuis notre revue d'hier. L'Indiana et l'Arthur sont attendus ici.

FARINE—Nous n'avons aucun changement à noter depuis notre revue d'hier. Le marché est calme, mais ferme et les grades au-dessous du double extra sont rares et en demande. Les ventes ont embrassé environ 1300 barils dont quelques petits lots de fine à $6 25, de la superfine à $7 12 à $7 12 1/2, 50, 50 et 100 de fine à $6 25, 85 de superfine à $7 05, 75 do à $7, 25, 100 100 de double extra à $7 40, 500 de fine à $6 12 1/2 et $6 25, 150 do en trois à $6 25, 100 de double extra à $7 37 1/2 et 50 à $7 50 le baril.

MAIS—L'approvisionnement de mais est faible et les prix ont été plus forts aujourd'hui, mais on en attend de nouveaux renforts. Ventes de 1771 sacs, dont 711 de l'Ouest, en sacs de secondes mains à 78 c, 400 de blanc, vendable, à 80 c, 200 de blanc et 410 de jaune à 85 et 50 de la Louisiane à 80 c le boisseau.

AVOINE—Calme. Ventes de 700 sacs dont 300 en sacs de secondes mains à 63, 50 et 150 de vendable à 64 c et 200, en lots à 65 c le boiss.

SON—L'article est calme et il ne s'en fait que des affaires en détail et par le placement à $1 40 les cent livres.

FOIN—Il n'y a pas, sur le marché de foin prime et choix de l'Ouest. Ces qualités sont en demande tandis que les autres abondent et sont calmes. 120 balles de bean de la rivière Ohio se sont vendues à $25 et 140 de l'Est à $26 le tonn.

PORC—Le stock de porc est faible et la demande continue à en être active; les prix ont haussé de 25 cts le baril. Ventes de 100 barils de mess, à $28 25, 100 100 et 100 à $28 50 le baril. Les détenteurs en demandent $29.

BACON—Rare. Les épaules se vendent en détail à 13 1/4 c, cotés ribbed 17 3/4 c, cotés clear ribbed 18 1/2 c, cotés désossés 19 3/4 c, jambons passés au sucre 15 à 16 c la livre.

VIANDE SALEE A SEC—Il n'y a ici que très peu de cette viande.

SAINDOUX—Approvisionnement faible. Le saindoux en tierçons commande 17 1/2 à 18 c, en barillets 18 3/4 à 19 c la livre, selon la qualité et la quantité.

LAINE—Le marché manque presque de laine et il n'en fait d'assez nombreuses demandes pour l'exportation. Nous cotons: laine lavée 30 à 35 c la livre, do pleine de gloutrons 12 à 18 cts, do native de la Louisiane 18 à 24—la livre, mexicaine 15 à 22 c. Texas 18 à 24 merino 23 à 27 cts.

PEAUX—Les peaux sèches sont calmes aux prix antérieurs. Les peaux humides provenant des abattoirs de la ville sont en demande et sont fermes. Nous cotons la dry flint mexicain 21 à 22 c la livre, do du pays 18 à 19 c. Préparées au Texas 19 à 20 c. do salées à sec 17 à 18 c, do humides provenant des abattoirs de la ville 9 1/4 à 13 la livre.

CAFÉ—Le Rio est en bonne demande et les prix en sont forts. Nous cotons le prime—droits payés en or—16 1/4 à 17 cts la livre, bon 15 à 15 3/4 c, fair 14 à 14 3/4 c, ordinaire — à —.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 19 décembre 1868.

Arrivés, dans la semaine—1289 bœufs du Texas, 510 veaux et veaux d'un an, 180 cochons.

Vendu—1186 bœufs du Texas, 311 veaux et veaux d'un an, 441 cochons, 346 moutons, 32 vaches à lait.

A vendre—517 bœufs du Texas, 361 veaux et veaux d'un an, 3 cochons, 512 moutons, 59 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	30 00 à	40 00
Do do 2me do do	— à	—
Bœufs du Texas, 1ère do do	41 00 à	50 00
Do do 2me do do	30 00 à	35 00
Do do 3me do do	18 00 à	25 00
Do do, nourris au mais, par livre net	— à	—
Cochons, par livre, gr	9 à	10
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	—
Do 2me do do	2 50 à	3 50
Do 3me do do	— à	—
Vaches à lait, de choix, par tête	90 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	50 00 à	85
Veaux d'un an, par tête	8 00 à	15
Veaux de lait, par tête	4 00 à	8
Chèvres, par tête	1 50 à	4 00

MOUVEMENT DU PORT.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi matin, 19 décembre 1868.

La journée d'hier a été tout ce que l'on pouvait désirer, une véritable journée de printemps, quoique nous soyons en automne; il faisait un peu frais à l'ombre, mais bon au soleil.

Les affaires sur les quais ont été très actives, en consignations. Les exportations n'ont pas été fortes vu que les bateaux généralement attendent le samedi qui est le jour où le fret arrive avec le plus d'abondance.

Arrivés: Le Stonewall, de St Louis, et l'Empire City, de Cincinnati, avec des denrées de l'Ouest y compris 31 boucauts de sucre et 567 barils de mélasse; le Cleona, de Washington, avec 75 balles de coton, 35 boucauts de sucre, 87 barils de mélasse et autres articles; le St Nicholas, d'Alexandrie, avec 409 balles de coton, 74 boucauts de sucre, 220 barils de mélasse et 114 bœufs; le Belle Lee, de Vicksburg, avec 2511 balles de coton, 711 sacs de mais et 2409 sacs de graines de coton. Le T. D. Hine, de Shreveport, avec 300 balles de coton; le Lafourche, de Bayou Sara, avec 108 b de coton, 318 boucauts de sucre, 651 barils de mélasse et 156 sacs de graine de coton; le Peerless, des Attakapas, avec 21 balles de coton, 133 boucauts de sucre et 567 barils de mélasse; le Painswick, New Era et le Flicker tous trois du Bayou Lafourche et le Brown et l'Aloes du bas de la côte.

Partis—Le Bismarck, pour St Louis; le Dora pour la Rivière Rouge; le Nina Simmes et le National, pour le Bayou Sara; le J. E. Sharp, pour le Bayou Lafourche et le Brown, pour le bas de la côte.

Le Wild Wagoner, pour Natchez; le Belle Lee, pour Vicksburg; le Cleona, pour Washington; St Nicholas, Campte, le Lafourche, pour le bayou Sara, et le New Era, pour le bayou Lafourche, sont au quai, recevant du fret.

A St Louis, avant-hier, le fleuve baissait, mais était navigable au-dessous de cette ville.

A Louisville, à la même date, l'Ohio baissait, avec 6 pieds d'eau dans le chenal.

Par une dépêche adressée à M. A. M. Holliday nous apprenons que la Rivière Rouge montait rapidement, avec 10 pieds d'eau de Shreveport jusqu'à l'embouchure.

La rivière Ouachita monte rapidement aussi, et est dans un excellent état de navigation.

La rivière des Arkansas et la rivière Blanche sont stationnaires.

ACCIDENT SUR LA RIVIÈRE ROUGE.—Le steamer Era No 9, à destination de Shreveport, a eu une collision avec Era No 10 à destination de ce port et a coulé ce dernier. Les circonstances, autant que nous pouvons les connaître, sont que, à un mille au-dessous de ce qu'on appelle Old River, les deux bateaux se sont rencontrés en tournant une pointe, et malgré les coups de sifflets d'usage dans la navigation des rivières, ils n'ont pas pu éviter le choc. Cet accident est arrivé, avant hier, à 4 heures et 25 minutes du matin, dans un temps excessivement brumeux. L'Era No 10 avait à bord 900 balles de coton, dont le St Nicholas n'a pu sauver, vu le peu de temps dont il pouvait disposer, que 269 balles. On pense que le bateau sera une perte totale.

Quant au reste de la cargaison, le premier bateau qui passera pourra probablement s'en charger. Tout le monde à bord a été sauvé.

Le St-Nicholas, sous le commandement du capitaine John C. Dowty, assisté de ses habiles commis, MM. Wm Culbertson et Thomas Dowty, part à ce soir à 5 heures précises, pour Campte (Rivière Rouge) et les points intermédiaires. Nous recommandons ce paquebot aux expéditeurs et voyageurs, non-seulement comme un bateau de première classe, mais aussi pour l'habileté et la courtoisie de ses officiers.

Le Paquebot CLEONA sous le commandement du capitaine B. E. Splane, assisté de son très-officieux commis, M. A. Perret, partira ce soir, pour Washington et tous les points intermédiaires, à 5 heures précises. Ce bateau est classé No 1 par les Bureaux d'Assurances. Ses emménagements sont parfaits et ses officiers trop connus pour que nous ayons besoin d'en faire l'éloge. Nous appelons l'attention des expéditeurs et voyageurs sur ce bateau comme étant le seul qui partira demain soir, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE WILD WAGONER, partira ce soir à 5 h. précises, pour Natchez et les points intermédiaires. Ce bateau n'a pas de supérieur comme marcheur. Quant à ses emménagements ils sont tout à fait supérieurs. W. B. Richardson, son capitaine, et J. C. Libano, commis, sont renommés pour leur activité et leur courtoisie. Les expéditeurs qui lui confieront du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré à destination dans le plus bref délai. Quant aux passagers, un seul voyage leur suffira pour affirmer ce que nous disons de ce bateau.

LE STEAMER BELLE LEE POUR VICKSBURG TOUS LES SAMEDIS.—Le superbe et élégant bateau Belle Lee est au pied de la rue Gravier. Le capitaine T. P. Leathers est son commandant, et M. Adolphe Martin chef commis, aidé de MM. Ayles, Broughton, Grice et Bell. Le Belle Lee est un des beaux bateaux du fleuve et ses emménagements ne le cèdent à ceux d'aucun autre. Les officiers sont trop connus des expéditeurs et voyageurs pour que nous en fassions des éloges. Le Belle Lee correspond à Vicksburg avec les steamers Calumet et Countess pour Tallahatchee et la rivière Yazoo.

Le NEW ERA, sous le commandement du vétéran du fleuve, capitaine A. Dugas, assisté de son estimable commis Alfred Trépagnier, partira aujourd'hui à midi précis, pour le Bayou Lafourche, et tous les points intermédiaires. Le New Era est classé No 1 à toutes les compagnies d'assurances. Recommander le New Era et ses officiers aux expéditeurs et voyageurs, serait chose superflue car ces messieurs ont une réputation à laquelle nous ne pouvons rien ajouter.

LE PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE LAFOURCHE, Capt. S. Hano, commis J. J. Brown, partira pour Bayou Sara et les points intermédiaires, ce soir à 5 heures précises. Les expéditeurs qui confieront du fret au Lafourche, seront assurés d'avance du soin tout particulier donné aux marchandises, et messieurs les passagers qui prendront ce bateau seront sûrs d'y être bien traités.

L'ALASKA, POUR CINCINNATI.

Le paquebot Alaska, maintenant chargeant pour Louisville et Cincinnati et les points intermédiaires, partira positivement ce soir à 5 heures précises. L'Alaska est un des plus solides bateaux de cette ligne et est classé No 1 dans tous les bureaux d'assurances. Les emménagements de ce bateau ne peuvent être surpassés. Il est commandé par le capitaine F. J. Oakes, et assisté de son aimable commis, M. W. G. Voris.

Les expéditeurs feront bien de se rappeler que l'Alaska prend du fret au même taux que tous les autres paquebots, et qu'il débarquera ses passagers et le fret qui lui sera confié sur les points de la côte.

ANNONCES DIVERSES

BOIS DE CONSTRUCTION,

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19 juillet—1an

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme: sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irascibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent
8 nov— rue de Chartres, No 39, Nile-Orléans

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Nouvelle-Orléans

MADAME WARLT,

FEMME-MEDECIN,

No 195 rue de la Douane, coin Remparts,

GUÉRIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli.

Elle soulage promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues. 24 oct—1an

Emigrants, Travailleurs et Artisans.

BEAUCOUP d'émigrants arrivant d'Europe, les personnes qui désirent employer des cultivateurs, des artisans ou des domestiques, feront bien de s'adresser au BUREAU D'IMMIGRATION, au No 112 de la rue de la Douane, Nile-Orléans, ou y envoyer leur adresse et y faire savoir ce dont ils ont besoin. Les personnes qui désirent s'employer peuvent également profiter de ces avantages.

Le chef du Bureau prépare en ce moment et publiera sous peu, un rapport sur les ressources de la Louisiane—surtout ce qui se rapporte à l'agriculture et aux manufactures. Il recevrait avec reconnaissance tous les renseignements nouveaux qui pourraient lui être fournis sur ces sujets. Il désire particulièrement avoir le résultat de l'industrie et de l'économie individuelle à l'endroit des fermes et de la culture des fruits.

JAMES O. NOYES,
22 nov—1m t. l. 2 i Chef du Bureau d'immigration

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA,
Propriétaire.

5 fév—1an

THEATRES, BALS, etc.

Théâtre de l'Opéra.

SAMEDI, 19 DECEMBRE 1868.

JERUSALEM,

Grand Opéra, en 4 actes, musique de Verdi.

Pour les détails voir les programmes.

Les portes s'ouvriront à 6 heures, et le spectacle commencera à 7 heures précises.

Le contrôle est ouvert tous les jours, de 8 h. A. M. à 4 h. P. M.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Représentation tous les Soirs et, le Samedi, à midi.

Rentrée, pour une semaine seulement, de

M'LLE TURNOUR,

La reine de l'air.

Seconde semaine de

UNDINE.

Le ballet des FEUILLES D'OR, le ballet des MOUCHES A FEU, la DANSE DES OMBRES, et le GRAND CAN-CAN, la GRANDE MARCHE DES AMAZONES et des CHEVALIERS.

Samedi, à midi, Undine.

Les portes s'ouvrant à 6 heures et demie et le spectacle commencera à 7 heures et demie. 13 déc

Olympic Varieties.

No 74 de la rue St. Charles.

J. FREDERICKS..............Locataire et Directeur.

OUVERT TOUS LES SOIRS.

Une troupe d'Artistes distingués.

Engagement de BOB HART, le roi des acteurs éthiopiens.

Prix d'entrée: Chaises d'Orchestre 50 cents; Galeries, 25 cents. 1er déc—1m

Musée du Crescent City,

Nos 40 et 42 de la Rue Saint-Charles,

(En face de l'Hôtel St-Charles.)

SEPT ETONNANTES MERVEILLES

ajoutées aux dix mille curiosités de l'établissement.

CHRISTINE MILLY, la fille à deux têtes,
SALAMA AGGA, la beauté circassienne,
Mlle ELLEN HAWKINS, la demoiselle barbue,
Mme BRIGGS, la reine lilliputienne,
M. A. MONTARGE, le violon squelette,
Le Professeur GRAINES, le souffleur de verre de Bohème,
Le Professeur RICHARDS, l'homme crapaud.

L'établissement est ouvert de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée 50 cents, Enfants, 25 cents.
21 nov

A LA REINE DES MASQUES TAIRES.

Costumes, Masques et Dominos.

1er prix décerné à l'Exposition de la Louisiane de 1866.

MADAME ALABAU,

91.........RUE CONTI.........91

Entre Bourbon et Dauphine,
SUCCESSEUR DE MADAME LUSSAN,
Etablie à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 25 ans.

MME ALABAU offre à sa clientèle et au public en général, des Costumes et Dominos du meilleur choix; brodés en lamés or et argent, pour messieurs et dames, le tout très riche et arrivant de Paris.

Prix très réduits.

Prenez tous vos costumes chez Mme Alabau, et ne vous trompez pas de magasin.

Il y a un salon privé pour les dames.

3 déc—au 19 mars

COSTUMES, DOMINOS, &C

POUR BALS ET SOIREES

Mme GROUX,

93......CONTI......93

COSTUMIERE DE L'OPÉRA.

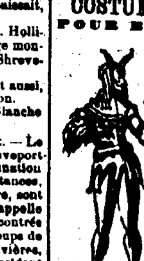

Etablie à la Nile-Orléans depuis 17 ans, 93, rue Conti.

Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionnés avec les plus riches étoffes et les plus grands soins.

PRIX MODERES.

MME GROUX,
93, rue de Conti,

premier magasin en venant par la rue Dau. hine. 2 déc—au 15mars

WILLIAM CREEVY,

Armateur et Négociant Commissionnaire,

4 nov—3m RUE CARONDELET, No 33

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nile-Orléans, 7 décembre 1868.

AVIS est donné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection de douze directeurs, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

8 déc—au 28 déc J. W. HINCKS, Secrétaire.

Banque des Marchands.

Nile-Orléans, 10 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de cinq Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 15 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

10 déc—t j TH. J. DIX, Caissier.

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer leur dix pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il annonce en même temps au public que le livre de souscription de cette Compagnie est ouvert au magasin de Keyser et de Maunsell et Bogel, No 43 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi.

JOHN PAUL BAKER,
10 déc—3m Agent

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nile-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1868.

UNE élection de douze Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 124 de la rue du Canal, le TROISIEME LUNDI de décem bre (21 du courant) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Wm. P. SINNOTT,
10 déc—10 Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE, Contre l'Incendie — Capital, $5,000,000 en or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux courants.

POLICES EN OR. R. O. MUSGROVE, Agent général—Bureau, No. 14 de la rue Carondelet, coin Perdido. 6 déc—1m

BISCUITS. BISCUITS.

Old Basin Bakery,

P. BIZOT & SISSAC,

NOS 7 et 9, Carondelet Walk. Cette boulangerie connue depuis si longtemps et si avantageusement des marchands de la ville et des campagnes offre en vente des biscuits de toutes espèces et de première qualité, à 10 pour cent au-dessous des prix courants.

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

Cabinet et résidence—No 15 de la rue Baronne, près Canal. 1er déc—3m

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41..& 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
19 mai—

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—PP la 1

FUSILS! FUSILS!

REVOL, ARQUEBUSIER,

210.........Rue de Chartres.........210

(MÉDAILLE D'OR 1865.)

Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange, Cheminées extra fines, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc.

12 nov—3m

FUSILS! FUSILS!

198........RUE DE CHARTRES........198

MAISON PONTALBA.

Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. SAGET, vient de recevoir un grand assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD," avec incrustations en or, et autres qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez M. Saget tout ce qui compose la fourniture des armes à feu, ainsi que des Cheminées fabriquées par lui-même, qu'il garantit pour un an.

14 nov—3m

AGENCE GENERALE

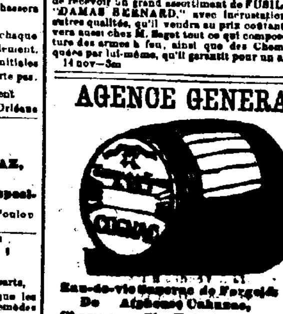

Eau-de-vie Sauvagnac, de Forgeias Fils.

De Alphonse Cahuzac,

Champagne Ohe Heidsiek,

Porto de R. Cuesta.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.
26 fév—1an 27. Vieille Levée

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fine, anglaise et américaine,—telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à sucre, services à café, pots à glace, tasses et gobelets. En magasin, une excellente qualité de cuillers et de fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de poche, ciseaux et aiguilles.

De constants arrivages viennent augmenter le magnifique stock de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO,

Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, coutellerie, fusils et pistolets. 15 oct—3m

LIQUIDATION DU MAGASIN

de Papier peint

ET D'ARTICLES DE PIETE, &c.

162 et 166 rue Bourbon, près de l'Opéra.

VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de RÉDUCTION, avis! Toute facture au-dessous de $50, 20 p. cent de réduction, et au-dessus de $50, 25 p. cent. 2 nov—1m

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 24 ... de la Nile-Orléans à St-Nazaire, $200 en or. Passage dans une cabine 2d pont avant..... 150. Passage d'entrepont..... 100.

Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas. Les enfants de 3 à 8 paient quart de place. Les enfants de 8 à 12 paient demi place. Au-dessus plein entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour pas passage de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour Passage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer NOUVELLE DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez VICTOR PERRILLIAT, Agent,
19 nov—1an—tth 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Postes de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

PEREIRE, capt.. Duchesne, Samedi 12 déc.
EUROPE, capt.. Lemaire, Samedi 26 déc.
ST-LAURENT, capt.. Bocandé, Samedi 9 janv

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.

Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.

Les bagages seront marqués pour Paris. Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

5nov—tth V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, à UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAYEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$100
A Londres	do	105
A Plymouth	do	110
Au Havre et à Brême	do	110
A Paris	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	$35
A Londres	40
Au Havre et à Paris	40
A Brême ou Hambourg	47

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL ou QUEENSTOWN (entrepont): $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
3 sept— No 188, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS

Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,

partiront de la Nile-Orléans | du Havre | de Hambourg
BAVARIA, 10 Déc. | 4 Nov. | 1er Nov.
TEUTONIA, 10 Jan. | 4 Déc. | 1er Déc.
SAXONIA, 10 Fév. | 4 Janv. | 31 Déc.

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:

De Hambourg ou du Havre.		De la Nile-Orléans ou la Havane.	
Première cabine	$180 00	Première cabine	$165 00
Deuxième cabine	112 50	Entrepont	45 00
Entrepont	65 00		

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première cabine, $50 en papier; Entrepont, $20 en papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 15 et 15 0/0 pour la tonne.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports de continent.

MAURY & CO,
Agents de passage, 161 rue de la Commune.
WILLIAM, RUPERT & CO.,
Agents généraux, 23 rue Carondelet.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents généraux de la Compagnie, 61 Broadway, New-York.
25 sept—... No 5, rue Barclay, New-York.
En construction le vapeur SILESIA

'Lloyd' de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nile-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,

LE NEW-YORK.........Capitaine F. Dreyer.
LE BREMEN.........Capitaine H. A. Neynaber.

feront le service régulier entre la Nile-Orléans et Brême, en touchant à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

Jours de Départ.

DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre.	vers le 20 décembre.

PRIX DU PASSAGE—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane et à Brême: Première chambre..... en or—$160. Entrepont..... $60.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première chambre, en monnaie courante $30. Entrepont.....

Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
21 sept—6m Rue de l'Union, No 42.

Pour New York.

Ligne de steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir,
SHERMAN, Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,

partant de New York et de la Nile-Orléans.

Le steamer

GEN. GRANT,
Commandant H. S. Quick,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, 20 décembre, à 8 heures A. M. et le steamer

GEN'L. MEADE,
Capt. A. W. Sampson,

MERCREDI, 23 décembre, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres..........$60 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
No 198 de la Commune, No 190.

Le UNITED STATES suivra le GEN. GRANT et partira DIMANCHE, 27 décembre à 8 h. A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le DIMANCHE, 20 décembre, à 8 heures A. M.

Passage.............$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
4 mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR MARSEILLE—Le paquet norvégien de première classe LEOPARD, capitaine Mathiesen, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sans délai. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à

W. R. BUDDENBORFF,
24déc— 15 rue Carondelet.

E. A. TYLER,

115.......RUE DU CANAL.......115.

Fabrique, sur commande,

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUEE,

Des L. NETTES et des LORONONS en or, argent, acier et caoutchouc; des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la monture des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande. 13nov—3m

MADAME SOPHIE,

152. Rue du Canal, 152.

(Entre les rues Carondelet et Baronne.)

ANNONCE aux dames qu'elle fait en ce moment l'ouverture de son grand stock de MODES qu'elle a choisies lors de son dernier séjour à Paris. Le stock se compose de robes, broderies, linge de dessous, trousseaux, fourrures, etc. Son département de confections est sur le même pied que par le passé et toutes les commandes y seront promptement exécutées. 24déc—1m

PROPOSITIONS—Avis aux entrepreneurs—Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Mobile et de Chattanooga—Nile Orléans, 23 novembre 1868.—Des propositions cachetées pour construire la partie du chemin de fer de la Nile-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, entre la Nile-Orléans et Mobile, laquelle partie embrasse environ 2,650,000 pieds cubes de travaux en terre; la livraison des matériaux pour la construction et l'établissement de 4500 pieds linéaires de ponts tracés, 25,000 pieds linéaires de ponts pilotés et pour la livraison de 400,000 traverses et autres matériaux—seront reçues, au bureau de la compagnie, dans la ville de la Nile-Orléans, jusqu'à 10 heures du matin du mercredi, 20 janvier 1869. Des cartes et projets de la ligne, les plans de construction et des approximations de travaux à exécuter seront exposés au même bureau et où il sera fourni des formules en blanc pour contrats, cahiers de charges, propositions, etc.

Toutes les propositions devront être adressées à Henry Van Vleck, ingénieur en chef de la compagnie du chemin de fer de la Nile-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, à la Nile-Orléans, Lne. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute proposition qui, pour une raison quelconque, ne lui paraîtrait pas satisfaisante.

JAMES A. RAYNOR,
Président de la Comp. du Chem. de fer de la N. O. de M. et de C. 24déc—au 20 jan

INJECTION RICORD

UN REMEDE INFAILLIBLE

Injection Ricord---Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour La GONORRHÉE dans toutes ses phases, L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, La FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui, pendant des mois et même des années ont vainement essayé de tout, pourront être sûres d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS, soufflés dans le verre. La marque est inscrite et se trouve sur la capsule.

MAUNSELL & BOGEL,
Agents pour la vente en
3 sept—

Pour les Attakapas.

Bateau régulier des Attakapas.

Le bateau à vapeur PEERLESS, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. P. Forey, part de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI 19 décembre, à 5 heures P. M., pour St-Martinville, la Nouvelle-Ibérie et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. LEAKE,
19déc—1f No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Cincinnati et Louisville.

Jour de départ, demain SAMEDI, 5 à 5 h. P. M. positivement.

Pour CINCINNATI, LOUISVILLE et tous les ports intermédiaires—Le beau bateau neuf ALASKA, Capitaine, F. J. Oakes — Commis, W. G. Voris. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON & Co.,
18déc—2f No 90 de la Commune.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez. Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, Agent,
5 déc— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis.

POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se reliera à Vicksburg avec les bateaux "Calumet" et "Coun ess" qui partent pour les rivières Tallahatchie et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE,
29 nov— No 39 de la rue Natchez.

Pour Mandeville.

Compagnie de paquebots de la Nile-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Gueuse, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de Old Landing à 5 1/2 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS; et de Mandeville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5 1/2 heures du matin.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA n'ira pas pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncté.

COHEN M. SORIA, agent,
Mars—1an 18 et 20, rue Union.

Pour la Rivière Rouge.

PAQUEBOT DU SAMEDI.

Pour la Rivière Rouge.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

POUR CAMPTE, Natchitoches, St-Maurice, les débarcadères Fararon, Montgomery, Durand, Saxton, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Plaisance Cotile, Alexandrie, Echo; les débarcadères Norman, Babbin et tous les ports intermédiaires—

Le bateau à vapeur

ST-NICHOLAS,
capitaine John C. Dowty.

Wm. Culbertson et Thos. J Dowty commis. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO H LORD agent.
18 déc—1m No 70 de la rue Gravier.

Pour Baton-Rouge.

POUR BATON-ROUGE et tous les débarcadères intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine Emile Grosz, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il partira de Baton-Rouge tous les MARDIS et les SAMEDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, Agents,
15déc—1m No 23 de Commercial Place

Opelousas

Départ tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Pour les Opelousas, Washington, Fort Barre et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur CLEONA, B. E. Splane, capitaine; A. Perret, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Le CLEONA partira de Washington tous les MERCREDIS matin à 8 heures. 11déc—

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Fort Barre, et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'une légèreté remarquable

ANNIE WAGLEY,

W. Burton, capitaine. M. Rentrop commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au No 48 de la rue Bienville ou à J. H. JOHNSTON, 25 Vieille Levée. 1 déc—

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier.—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore St-Maurice, Montgomery, Durand, Saxton (Pas de Bondieu) Alexandrie, toutes les places sur la Rivière Rouge et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur GUIDE, capitaine James P. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON & CO,
No 90 de la rue de la Commune. GEO H. LORD,
No 70 rue Gravier.

La Côte et Bayou Sarah.

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du soir, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le beau paquebot à passagers, fin marcheur, et à basse pression NINA SIMMES, capitaine R. Barbour, commis M. Bethune, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il partira de Bayou Sara tous les MARDIS et VENDREDIS à 10 heures, et de Baton Rouge tous les JEUDIS et LUNDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE,
9 sept— 6, Nouvelle-Levée.

Paquebot de la Nouvelle Orléans, la côte Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Hano (J. J. Brown, commis) partira de la Nile-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. (à dater du mardi, 15 septembre, 1868). Il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

LE bateau à vapeur bien hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans au Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine R. Goodman, commis J. Reid, partira de la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi et ... Bayou Sara tous les MARDIS et jours de ... à partir de vendredi prochain, 18 ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord. R. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Ligne du Crescent entre la Nile-Orléans et Lafourche, ainsi que la Côte

Le beau bateau à vapeur FLICKER, capt. Duval Comeaux (N. Z. Dupuis, commis) partira de la Nile-Orléans pour les points ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS à 5 heures du soir.

Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant le midi. 2 déc—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nile-Orléans les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS.
14 déc—1m A. DUGAS.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Joe F. Aucoin, commis F. A. Chariot, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau va jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3dec—1m

Paquebot régulier de la Nile-Orléans, de la côte et de Lafourche. Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine DIVARY, commis T. Nicot, part de la Nile-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend le côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
22nov—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nile-Orléans et de Carrollton.

Nile-Orléans, Le, 2 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

24déc—au 4 janv P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures et quart de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

2 déc—au 4 janv P. McBRIDE, Secrétaire.

Compagnie de Glace Crescent City

LA Compagnie de GLACE Crescent City, a été dissoute, par la mort de J. L. Warner, le 20 septembre dernier. La liquidation de ses affaires sera dirigée par la nouvelle compagnie formée aujourd'hui.

A. W. BOSWORTH président,
J. J. E. MASSICOT, Secrétaire et Trésorier de la Compagnie de Glace du Crescent City.

UNE CORPORATION a été formée, aujourd'hui, par les membres survivants, pour fournir de la GLACE à la ville de la Nouvelle-Orléans, sous le nom de "CRESCENT CITY ICE COMPANY."

Le bureau de la compagnie est à l'ancien local, No 21 de la rue du Camp, au premier.

JOHN F. KRANZ, président,
J. J. E. MASSICOT, Secrétaire et Trésorier, de la Compagnie de Glace Crescent City.

2 déc—1mis

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

3 décembre 1868.

UNE ELECTION aura lieu, à ce Bureau, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour six directeurs de cette Compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain.

WM. S. BROWN,
4déc—1m Trésorier.

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, j'emploie, en qualité de vendeur, M. F. H. PETITPAIN, le plus ancien encanteur de cette ville. Il sollicitera, au dehors, les ventes de cargaisons, vins, liqueurs, produits, marchandises sèches, habillements, propriétés foncières, et fera de ces ventes l'objet d'une attention particulière.

J. DEJAN, Jr Encanteur,
No 183 de la rue Gravier, coin Carondelet.
2 déc—1m

Profitable placement d'argent.

UN JARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans les environs de la Nile-Orléans, d'un excellent morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés pouvant disposer ensemble d'une somme de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par moitié. En tout cas, un intérêt de 10 pour cent serait assuré.

Les familles peu aisées qui auraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient non seulement un bel intérêt de leur argent, mais en outre, quelques autres avantages de plaisir ou d'utilité.

Pour plus ample information, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 5nov—

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES

CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC,
GAUTIER FRERES, "
GOLDENBURG, "
HENRY SUTTON, "
ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES, COGNAC,
Le. O. LANYER, "

— IMPORTATEURS —

Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.

Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Drouet, "Lion's Brand"; P. F. Eyquem, Ch. Troulon, Larronde Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauternes; J. B. Clerc & Cie. Le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.

Champagne.

Le célèbre "Black Seal" Vin Impérial et Royal Hunter de Roc, Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Billery Mousseux et autres marques en bouteilles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtes Truffées de Gâteau Jne et Fils. Bouchons, A. Debans; Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

ANNONCES DIVERSES.

Magasin de Broderie.

29.........RUE BOURBON.........29.

MMES MAITRE et MONTARDIER, dessinateurs en broderies, ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public qu'elles viennent de fondre leurs anciens magasins en un seul, situé à l'adresse ci-dessus. Les dames trouveront comme par le passé, dans ce nouvel établissement, un assortiment complet de tout ce qui a rapport à la BRODERIE, à la MERCERIE et aux NOUVEAUTES. 11nov—3m

STEAM DYEING.

Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.

E. EUGENE GEORGEAT.

Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, les soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Paletot drap, mérinos, etc., teint en noir, $1 00; Pantalons de 75 cts; Gilets de 35 cts; Robes en mérinos grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, calicot, châles, teint en noir, 75 cts; Jupes de 60 cts.; Robes en soie ou satin, teint en noir, 1 25; Jupes, Châles do 1 00; Robes en soie, teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou violet, 2 00; en jaune ou vert, 2 50; en marron Bismark ou gris, 1 25; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilet, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35, 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.

Gants nettoyés en teints, 20 cts. 22 sept—3ms

Formation de Société.

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale de SAMUEL LOCKE & CO pour les affaires de quincaillerie en général.

SAMUEL LOCKE,
BELMONT SARRAT.
Nos 37, 39 et 41, rue Peters.
Nile-Orléans, 1er décembre 1868. 1erdéc—1m

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.

B. J. BERKERY.
Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
1nov— (Débarcadère du sucre) Bureau No 33.

J. H. ILSLEY,

(Ancien Juge de la Cour Suprême),

AVOCAT ET CONSEILLER.

BUREAU:

137.........Rue Gravier.........137

NOUVELLE-ORLEANS.

22 nov—1m

INSTITUTIONS

Institut St-Charles,

DIRIGE PAR Mme CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

104 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne font pas partie de l'institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Résidence, lettre H. 2sept—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.

No. 262, Esplanade, encoignure Prieur. Elémentaires et Supérieures, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tous les livres compris) de 6 à 7 et de 7 à 9.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—6m

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux élèves d'un vaste local et de tous les avantages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleures maisons d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.

12août 6m

Collège de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.

Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Cours classiques, sciences, etc.

Classes du jour.............. de $3 à $4 par mois.
Classes du soir.............. de $3 à ..
19mai—1an 11f

MR. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur de littérature et de morale, et des sciences Mathématiques et Physiques, aux personnes qui désirent les prendre. M. Fabre est prêt de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

19juillet—

J. BAULT,

Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magasine, 4me District,

Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de fusils doubles, pistolets, etc., pour magasin et pour marchés, ainsi que ... nettes et timbres de tous genres, et des ... de la poste des serrures de sûreté de tous genres; des pistolets français et américains; des doubles serrures de porte, et une grande quantité d'instruments de tous genres et de couleurs. Il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.

A vendre en gros et en détail 28sept—3m

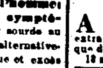

VENTES JUDICIAIRES.

KURSHEEDT & BIENVENU vs REDMOND GANNON.

SEPTIÈME COUR du District pour la Paroisse d'Orléans, No 644—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-neuf de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Commune, Dorgenois, Bank et Broad, désignée par le numéro TRENTE-ET-UN, d'après un plan ou croquis annexé à un acte fait par devant Smith Bross, au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 25 février 1851.

Ladite portion de terre mesure quatorze pieds neuf pouces de face à l'Allée Manassas, laquelle traverse ledit îlet de la rue Bank à la rue de la Commune sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o. La somme de deux cent seize piastres soixante six cents deux tiers ($216 66 2/3) montant de la réclamation des demandeurs, avec intérêt sur la dite somme à compter du 27 de novembre 1867 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le montant, comme honoraires d'avocat, cinq piastres et demie, frais de compte, trois piastres et quatre-vingt cents, coût de protêt, et les frais d'instance comptant, au moment de l'adjudication.

2o. L'acquéreur assumera jusqu'à concurrence du montant de son enchère le paiement de deux billets souscrits par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, garantis par hypothèque sur la dite propriété, chacun de la somme de deux cent seize piastres soixante six cents deux tiers ($216 66 2/3) datés du 27 de novembre 1867 et payables respectivement à deux et trois ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de leur date jusqu'à parfait paiement.

3o. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en avait, comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 déc—19 27 5 13 et 19 janv

JORDAN MARSH & CO., vs. J. R. LATHAM.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix neuf de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

Quatre Terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans des îlets par les numéros Vingt et un, Vingt deux, Vingt trois et Vingt quatre, dans l'îlet numéro Quatorze, borné par les rues Ste-Madeleine, St-Marc, Gravier et Perdido, suivant un plan de Pæolpe, arpenteur, daté du 21 décembre 1841 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains ayant mesure américaine, les dimensions suivantes: Les numéros Vingt et un, Vingt deux et Vingt trois sont contigus et ont chacun trente pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Gravier, trente pieds de largeur derrière. Le numéro Vingt et un a une profondeur de cent six pieds neuf pouces sur la ligne limitrophe du numéro Vingt, cent treize pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du No Vingt deux. Le No Vingt deux a une profondeur de cent treize pieds quatre pouces sur la ligne limitrophe du No Vingt et un et cent dix-neuf pieds onze pouces sur la ligne limitrophe du numéro Vingt trois. Le numéro Vingt trois a une profondeur de cent dix-neuf pieds onze pouces sur la ligne limitrophe du numéro Vingt deux et cent vingt six pieds six pouces sur la ligne limitrophe du No Vingt quatre. Et le numéro Vingt quatre forme l'angle des rues Gravier et Ste-Madeleine et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Gravier, cent trente trois pieds de profondeur sur la rue Ste-Madeleine et cent vingt six pieds sur le côté opposé et demi de largeur derrière.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de J. B. Hubbard, suivant acte au rapport de E. D. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 18 décembre 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 nov—17, 28—déc 4.12.19

A. Eimer, Bader & Co, vs la Dame Mathilde Fortier (veuve d'Edmond Fortier.)

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-neuf de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, Tremé, St-Philippe et St-Claude, et mesurant, mesure française, quarante cinq pieds sept pouces de face à la rue St-Claude sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de A. Chevalon, ou ayant causes, et de l'autre côté par la propriété des héritiers Mouras et Ed. Lavigne, ou ayant causes, et dans le fond par la propriété de la Dame Bienvenu, ou ayant causes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle maison de résidence, en briques, à deux étages, couverte en ardoises, jardin avec grillage en fer sur la devanture, dépendances et appartements, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession de A. Bergamin Fur, au rapport de Aloés Kerr, notaire public en cette ville, en date du 1er juillet 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette crise étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à huit pour cent l'an de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur paiera comptant ... les frais de poursuite ... ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3 déc—5.8 12.19.19

HENRY DUVIAU vs. G. CHAGNARD.

SEPTIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No ... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le SAMEDI, dix-neuf de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds d'une distillerie située au No 191 de la rue St-Pierre, entre celles St-Claude et Tremé, dans le Troisième District de cette ville. Aussi, un lot de meubles et effets qui s'y trouvent.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour inspection.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17déc—17.18.19.

Succession de feu JOHN CAVALLO, décédé. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 32,440.

C. MARIMONI vs G. LAWRENCE.

Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 291.

EN vertu d'un ordre de vente rendu le 27 de novembre 1868, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, et en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt huit de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à la vente publique et adjudication de:

Le fonds de l'établissement de café connu sous le nom de Galt House, situé au No 191 de la rue Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour inspection.

Aussi le terme restant du bail des lieux, expirant le ... de novembre 1869, à raison de $ ... par mois, payable mensuellement d'avance, et ... lequel la Galt House est situé, ainsi que ... dans le Premier District de cette ville, ... intérêt qui lui appartient dans la ... Lawrence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette crise étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son billet ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt à huit pour cent l'an de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur paiera comptant en outre, tous les frais de poursuite ...

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 déc—16 19.23.27

DUBOIS, LAMANIERE vs. JAMES SYME.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 317—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI 24 décembre 1868, à midi, et les jours suivants, à la Bourse des Négociants, à la vente publique et adjudication des effets ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Tout le fonds de la pharmacie située au No 199, rue du Canal, suivant inventaire déposé en mon bureau pour inspection.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 déc—11.19.19.22.24

DEVILLE DALCOURT vs JOHN T. PLATTSMIER et A. A. PLATTSMIER.

SEPTIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 121—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, vingt-quatre de décembre 1868, à 12 h. P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

Une certaine machine à vapeur au lot de machines installations, effets mobiliers, actuellement dans l'atelier de charpentier des défendeurs situé à l'angle des rues Franklin et Poeyfarre dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour inspection.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 déc—11.15.19.21.24

CAMILLE V. DE GRUY vs PETER JOACHIM & JACOB JOACHIM.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6,289. En vertu d'un writ de fieri facias contre Peter Joachim, à moi adressé par l'Hon. Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le VENDREDI, quinze de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Portion du terrain numéro Deux, dans l'îlet numéro Trente et Un, borné par les rues Quatrième, Jersey, Troisième et Chippewa. Ladite portion de terrain No Deux mesure trente cinq pieds deux pouces de face à la rue Quatrième, entre celles Chippewa et Jersey, sur cent pieds de profondeur, et appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nicholas Joachim, suivant acte au rapport de L. R. Kenny, ci-devant notaire public, en date du 16 d'août 1844.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

15 déc—15.24.31—7.15 janv

CHARLES C. EDEY vs LOUIS C. D'HOMERGUE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles (autrefois Nayades), Quatrième, Prytanée et Washington. La dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue St-Charles, sur cent vingt-huit pieds huit pouces de profondeur et face à la rue Quatrième.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame E. E. Griffin, suivant acte au rapport de N. B. Trist, notaire public en cette ville, en date du 17 novembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o. La somme de six mille huit cent soixante-six piastres et soixante-six cents ($6,866 66), montant de la réclamation du demandeur, avec intérêt, sur la dite somme à compter du 17 de novembre 1866, jusqu'au jour de la vente, cinq piastres frais de copie d'acte, deux piastres et demie coût de protêt et les frais d'instance, comptant au moment de l'adjudication.

2o. L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété sus décrite, souscrit par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé daté du 17 de novembre 1866, de la somme de six mille huit cent soixante-six piastres et soixante-six cents ($6,866 66), payable à trois ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement.

3o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y avait comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 déc—4.12.20.28—5janv

R. Y. CHARMBURY vs F. L. COOK.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,016—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée Harry T. Hays, ci-devant shérif et par celui-ci à moi transmis, je procéderai le LUNDI, vingt et un décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain îlet de terre situé au faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-sept et compris entre les rues Morales, Urquhart, Monroe et Gordon.

Le dit îlet contenant 32 terrains numérotés de un à trente-deux et mesurant, mesure américaine, comme suit—Les Nos 1 à 12 inclusivement, chacun, vingt six pieds un pouce de face à la rue Morales sur cent dix pieds de profondeur—Les Nos 13 à 24, chacun vingt six pieds un pouce de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent dix pieds—Les Nos 25 26, 27 et 28, chacun vingt-neuf pieds neuf pouces de face à la rue Monroe sur une profondeur de cent cinquante six pieds six pouces et les Nos 29, 30, 31 et 32, chacun vingt neuf pieds neuf pouces de face à la rue Gordon, sur une profondeur de cent cinquante six pieds six pouces, suivant un plan dressé par F. A. Cosnier, le 15 d'août 1867 et déposé en l'étude de C. V. Foulon, notaire public en cette ville.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des exécuteurs testamentaires de feu Geo. Doane, par acte au rapport de E. Bouny, notaire public en cette ville, en date du 26 d'avril 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3nov—13, 20—6, 12, 20 déc

Succession de feu JOHN CAVALLO ...

JOHN O. TERRY vs DENNIS CRONAN.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 20 256—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI dix-neuf de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, et désignés par les numéros sept et huit de l'îlet primitif borné par les rues Washington et Broad et le Chemin du Bayou, suivant plan dressé par L. H. Pilié, ci-devant voyer, daté du 5 mars 1846 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, mesure américaine, comme suit—Le No sept, trente deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de la rue Washington au Chemin du Bayou, de cent cinquante-six pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne limitrophe du numéro huit, et cent soixante-dix neuf pieds neuf pouces et une ligne sur l'autre ligne à l'opposite. Le No Huit, trente deux pieds neuf pouces de face au Chemin du Bayou, trente-cinq pieds six pouces de profondeur aussi du Chemin du Bayou à la rue Washington de cent cinquante six pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne limitrophe du No Sept et de cent trente-quatre pieds et trois lignes sur l'autre ligne à l'opposite.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de John L. Guberstater, suivant acte au rapport de Charles Stringer, notaire public en cette ville, en date du 30 janvier 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

18 déc—18,27—5,13,19 janv

Vente de Shérif.

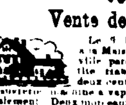

Le 2 janvier 1869, il sera vendu, à Thibodeaux, paroisse de Lafourche rive droite, une Habitation sucrière ayant trente arpents de face sur quarante de profondeur, avec sucrerie, machine à vapeur, cannes en windrows, moulins à scie avec machine, maison de maître et bâtisses diverses.

Le même jour, il sera également vendu, à Thibodeaux, du côté opposé à la susdite habitation, le tout pouvant former une seule et même habitation, une terre de trente-six arpents de face sur quarante de profondeur.

S'adresser, pour renseignements plus longs, 61, rue Carondelet.

5 déc—au 2 janv P. J. PAVY, Syndic.

Vente de Shérif.

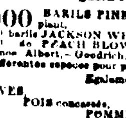

Le 9 Janvier 1869, il sera vendu, à la Maison de Cour de Napoléonville paroisse Assumption, une petite habitation mesurant environ deux cent quarante arpents de superficie, avec sucrerie, machine à vapeur, bâtisses diverses.

Egalement: Deux moulins à scie de terre.

S'adresser, pour renseignements, à

P. J. PAVY, Syndic.
5 déc—au 9 janv. No 61, rue Carondelet.

Pommes de terre. Pommes de terre

En magasin et arrivant:

5000 BARILS PINK EYES de Boston, pour plant. 5000 barils JACKSON WHITE do do ... PEACH BLOWS do do. Prince Albert,—Goodrich,—Meshannocks, et toutes les différentes espèces pour plant.

Egalement

FEVES, POIS concassés, POMMES sèches, PECHES sèches, &c, &c.

A vendre par C. H. LAWRENCE, No 18 de la Nile-Levée, entre les rues Gravier et Commune

16déc—1m

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES

— ET —

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger.

Rue Tchoupitoulas, No 48.

1er sept—1an

E. HEATH,

MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSIERS, TAPISSERIES.

— ET —

ETOFFES A RIDEAUX,

STORES, CORNICHES, etc.

28 nov—3m

Chaux du Cap de Richards,

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale: "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

3oct—3m NEWTON RICHARDS.

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Vente à Crédit.

—DE—

Deux cent quatre-vingt douzaines de Chapeaux feutre français,

Cinquante caisses Chapeaux feutre américains.

PAR VINCENT & CO. Germain Vincent encanteur —SAMEDI 19 du courant, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu, pour clore une consignation—

Deux cent quatre vingts douzaines chapeaux feutre français.

Cinquante caisses chapeaux feutre américains.

De différents genres et qualités, pour hommes et jeunes garçons.

—Egalement—

Trois cents lots habillements de saison.

—Egalement—

Cinq cents douzaines chemises blanches à devants de toile et fantaisie.

Chemises Belknap, molleton, coutil blanc, caleçons laine et flanelle.

Conditions—crédit, à la vente. 18 déc

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RESERVE,

Bottes, Souliers, Linge fait, Chapeaux, Sacs de Voyage, Selles et Harnais.

PAR E. ROGER & CO.—H. Samory, encanteur.—SAMEDI, 19 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille-Levée—

200 caisses bottes souliers et brodequins, comprenant un assortiment général.

—Aussi—

100 lots linge fait de saison

—Aussi—

50 douzaines chapeaux.

—Aussi—

Une facture sacs de voyage.

—Et—

Une facture selles et harnais.

Conditions à la vente 18 déc

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Vente sans réserve,

Pour opérer un règlement entre des parties,

La Maison en bois, à étage, No 316 de la rue Villeré, entre les rues Esplanade et Kerlerec,

Le Terrain amélioré, No 79, dans la rue des Champs Elysées, face à la place Washington,

Et une Maison en bois dans la rue Bolivar, entre les rues Commune et Gravier.

PAR C. E. GIRARDEY & Co—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 décembre 1868, à midi, il sera vendu, sans limite, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, pour opérer un règlement entre des parties, les propriétés suivantes—

1o. La maison en bois, à étage, No 316 de la rue Villeré, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Esplanade Marais et Kerlerec. Ledit terrain a 45 pieds 7 pouces de face à la rue Villeré, sur 45 pieds sur la ligne qui s'étend vers la rue Kerlerec, 38 pieds vers la rue de l'Esplanade et 60 pieds. il pour ce dans le fond. Ensemble, les améliorations, savoir: la maison en bois, à étage, ayant 3 chambres au-dessous et 3 au-dessus, corridor; une cuisine à étage, avec galerie la reliant à la maison principale, 4 chambres dans toute la bâtisse, cour, etc.

2o.—Le terrain et la bâtisse basse, en bois, No 79 de la rue des Champs Elysées, dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Grands-Hommes et Casacalvo et faisant face à la Place Washington. Le terrain a 30 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

—Egalement—

Le terrain situé dans le 1er District, dans l'îlet compris entre les rues Bolivar, Commune, Gravier, et St James. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Bolivar, sur 122 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, les améliorations qui sont: Une maison en bois contenant 3 chambres et cuisine.

CONDITIONS—Pour les propriétés décrites en premier et en deuxième lieux, le moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés et portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. L'acquéreur devra faire assurer les bâtisses pour toute leur valeur et en transférer la police au vendeur ou au détenteur des billets. L'acquéreur devra payer toutes les taxes de l'an de 1868 et s'engager, dans le cas de procès pour le recouvrement du montant des billets douanes au paiement, à payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat; cette clause devra être insérée dans l'acte hypothécaire.

Pour la propriété décrite en troisième lieu, un tiers comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement de trois billets échéant en avril 1869 et 1870, de $66 chacun, et portant huit pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque sur la propriété. Pour le reste, 1 an et 2 ans de crédit avec les mêmes clauses d'intérêt, hypothèque, police d'assurance 5 pour cent d'honoraires d'avocat et paiement des taxes, ainsi qu'il est exigé dans les susdites conditions de crédit.

Les actes de vente, avec les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant M. Gernon, aux frais des acquéreurs. 19déc

PAR ALFRED BOULIGNY.

SUCCESSION

—DE—

MAGIN BERNADAS.

P. L. CUSACH, Agent, &c.

LOUISE MONTS et al. pour un partage.

Par ALFRED BOULIGNY, Encanteur, Bureau, No 54, Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi, SAMEDI, le 21 janvier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Seconde Cour de District de la Nile-Orléans, le 24 octobre 1868, No 15 915, du docket de la dite Cour, dans la succession de feu Magin Bernadas. P. L. Cusach agent etc. vs Louise Monts et al. pour opérer un partage.

1o. Terrain avec bâtisses dans Second District de cette ville formant partie de cette section de terre comprise entre les rues Levée ou Decatur, Conti, Payene ou Chemin Public, et désigné par le numéro Un et Deux sur un plan fait par Jose Community, en date du 2 juin 1840 et déposé au bureau de Joseph Lisbony ... avec ... Ledit terrain a ... terre mesurant comme suit:

Le No 1, mesure vingt deux pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de ... pieds et neuf pouces vers la rue Conti ... a ... le ... terre et ... sur lignes parallèles.

Le No 2 mesure vingt-deux pieds de face à la rue Decatur sur la rue de la Levée vingt-trois pieds 10 pouces sur une profondeur de ... trente et un pieds 3 pouces de profondeur.

No 3—Ensemble, tout consistant en un magasin en briques à trois étages.

Termes et conditions—Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats Unis et la balance à un crédit de six et douze mois, en billets payables au montant de la date de ... et à huit pour cent d'intérêt, payables par ... et garanties par hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement.

Les améliorations devront être assurées et les polices transférées à qui de droit.

Actes de vente pardevant G. Le Gardeur, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis.

19 déc—19 22—2 9 16 23 janv

Billets à ordre.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau No 54 Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, le SAMEDI, 19 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, et pour compte de qui de droit—

Un billet tiré par D. Barbre, à l'ordre et endossé par J. B. Kirk, de douze cent trois piastres et quarante-cinq cents, daté du 25 mars 1861, payable à deux ans de date, portant 8 p 0/0 d'intérêt de sa date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque.

Un billet tiré par John Harmanson, à son propre ordre et par lui endossé, de neuf cents piastres ($900), daté le 22 décembre 1866 payable à douze mois de date, portant 8 p 0/0 d'intérêt par an après l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Un billet tiré par John B. Crone, à son propre ordre et par lui endossé, de sept mille cinq cents piastres, daté du 1er août 1866, payable à huit mois de date et portant 8 p 0/0 d'intérêt par an après l'échéance jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque—ce dit billet a droit à un crédit de quinze cents piastres le 6 août 1868.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 19déc—2f

Deux îlets de valeur dans le Troisième District.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse, No 54—Il sera vendu à l'encan SAMEDI, le 19 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

1o—VINGT-ET-UN TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Avenue St-Bernard, Touro, Miro et Dolhonde.

2o—La moitié indivise de DIX-HUIT TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Miro, Touro, Orange et Dolhonde.

Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse des Négociants et des Encanteurs

Conditions—Comptant en billets des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant A. Pitot Jr. G. Le Gardeur notaire public, à ... frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis. 16déc—au19

VENTE DE SYNDIC.

W. C. S. Ventress vs ses créanciers.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur—Bureau No 54 Passage de la Bourse—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable R. Beauvais, juge de la Quatrième Cour de District Judiciaire pour la paroisse Ascension, dans la susdite affaire, en date du 21 janvier 1867 et par ordre de M. T. O. Stark, syndic, je vendrai à l'encan, SAMEDI le 2 janvier 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, les propriétés suivantes, situées dans la paroisse St Martin, sur le Bayou Serrel, appartenant au dit failli—

Toutes ces portions, ou morceaux de terres situées sur le Bayou Serrel, paroisse St Martin dans cet Etat, connues et décrites comme suit: Section Trente-six (36), la moitié Sud du quart Sud-Est et la moitié Nord du quart Sud-Ouest de la Section Vingt cinq (25) toutes dans le Township Quatorze (14), Range Douze (12) Est. Aussi la moitié Est de la Section Un (1) et la moitié Est du quart Sud-Ouest de la même Section dans le Township Quinze, Range Douze Est, contenant ensemble selon cent cinquante (1650) acres plus ou moins.

Ces terres comprennent une grande partie de terres hautes, et il y a trouve une grande quantité de chênes verts, et dans le fond de belles cypriéres. Ces diverses terres sont accessibles à la navigation et seraient un très bon placement.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Actes de vente pardevant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis.

28 nov—5 12 19 26 déc et 2 janv

PAR G. DE FERIET.

Résidence agréable au No 89 de la rue d'Espagne.

SUCCESSION DANIEL GOLDING—No 32,513.

PAR G. DE FERIET encanteur—Bureau No 86 rue Bienville—MERCREDI, le 23 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable L. Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 19 de novembre 1868, la propriété dont description suit, appartenant à la dite succession—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Espagne, Craps, Poètes et Grands Hommes, (maintenant Dauphine.) Le dit terrain est désigné par le No 1, suivant plan dressé par C. A. Heddin, et déposé à l'étude de L. Hermann, ancien notaire public de cette ville, il a 30 pieds de face à la rue d'Espagne, sur une profondeur de cent pieds 1 pouce 4 lignes, entre lignes parallèles et égales. Ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus et consistant en une maison en bois à étage, portant le No 89 de la rue d'Espagne, ayant quatre chambres, vestibules, corridor, cabinets, galeries sur la façade, cuisine à étage, avec 3 chambres, cabinets, hangar, cours, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur, pardevant E. Barnett, notaire public aux frais de l'acquéreur. 28nov—26—3 10 17 23 déc

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli, Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriqués et à vendre, aux plus bas prix du marché, par

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours, nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS,
16 août—6m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouilloires à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Vente spéciale et sans réserve

—DE—

1500 lots Porcelaine, Verrerie de Bohême, Verrerie, articles de fantaisie, Vases, Services, etc etc.,

—Egalement—

500 lots Jouets assortis et articles de fantaisie,

—Egalement—

1000 Poupées en porcelaine et en cire, assorties, 1500 douzaines véritables coutellerie de poche et de table, de Sheffield, assortie,

—ET—

50 caisses Mousquets Français fins.

PAR HOFFMAN MARKS & CO—Alex Levy, encanteur—SAMEDI, 19 du courant, à 10 heures du matin, dans notre salle d'encan, au No 32 de la rue de Chartres, il sera vendu—

1500 lots porcelaine, verrerie de Bohême et verrerie, vases, services et articles de fantaisie.

— Egalement —

500 lots jouets assortis et articles de fantaisie.

— Egalement —

1000 poupées porcelaine et cire, assorties.

— Egalement —

1500 douzaines véritable coutellerie de poche et de table, de Sheffield.

— Et —

50 mousquets français fins.

Le tout sans aucune réserve quelconque.

Conditions—comptant, sur livraison.

18 déc—2f

PAR JOSEPH HOLZ.

Grande vente spéciale de Chapeaux, Marchandises Sèches, Habillements et Notions.

PAR JOSEPH HOLZ, encanteur, bureau, No 21 de la rue de Chartres—Il sera vendu, SAMEDI, 19 du courant, à 10 heures précises

500 douzaines chapeaux pour jeunes gens et enfants, le plus bel assortiment qui ait été offert cette saison,

350 lots marchandises sèches étrangères et américaines.

200 lots habillements, ébénisses, caleçons, etc,

175 lots jouets, marchandises fantaisie et notions.

Aussi, pour le compte de qui il appartiendra—

25 caisses rubans et chapeaux de demoiselles, du dernier genre.

Conditions — Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 19 déc—

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Marchandises avariées, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau, 38 rue Bienville—SAMEDI, 19 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin No 38, rue Bienville, pour le compte de qui il appartiendra—

5 pièces flanelle grise, 1/2 3/4 yardes,

1 douzaine jupons "Grand Victoria."

1 1/4 douzaine corsets,

Avariés à bord du steamer "Genl Grant" en son voyage de New York à ce port.

Conditions—Comptant. 19 déc

PAR NELLIGAN & BASSETTI

Vente spéciale

—DE—

Statues en marbre de Carrare, Pendules et Statuettes bronze et Osmulu, quelques-unes convenables pour gaz; véritable Mosaïque de Florence; Vases en marbre de toutes grandeurs; Plaqué, Verrerie de Bohême et Tableaux à l'huile—collection importée pour le marché de la Nile-Orléans, par le Signor G. B. PANDOLFINI.

PAR NELLIGAN & BASSETTI—Jas. Nelligan, encanteur—Bureau, No 144 de la rue de la Commune—Il sera vendu, LUNDI et MARDI, 21 et 22 décembre, à 7 heures du soir, (et le vente continuera jusqu'à ce que le tout soit vendu) au No 101 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts—

Statues en marbre, groupe d'Angre gardien conversation pour un monument, par Franchi groupe d'innocence, original de Ducci, groupe de baiser de Grimella, groupe de Cupidons brillants de François; le buste voilé de Cheriot, pendules et statuettes en bronze, sujets classiques et historiques, piédestal en marbre; boîtes mosaïque de Florence; vases en marbre de toutes grandeurs, plaqué, comprenant services à café, huiliers, plats, couteaux, pots à glace, beurriers, etc.

Un bel assortiment de coutellerie anglaise en caisses; services en verrerie de Bohême richement ornés; vases, ornements de buvettes, caves, etc. Deux magnifiques tableaux à l'huile à cadres dorés, de Florence; et une collection photographique des principaux monuments de Florence.

AVIS.—On pourra voir ... cette magnifique collection SAMEDI MATIN, 19 décembre, à l'endroit ci-dessus indiqué.

Les dames et les messieurs sont particulièrement invités à venir voir cette galerie d'objets d'art.

18 déc—

PAR CHS. T. NASH.

Seconde et dernière adjudication du Contenu d'une Fabrique à moulin, Machines, Matériaux, &c.

Succession de Willis F. Coleman, décédé.

PAR CHAS T. NASH, encanteur—Bureau au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St-Charles et Perdido—Il sera vendu SAMEDI, 26 du courant, à midi, au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable G. Bowling, juge la Cour de Paroisse de Jefferson, en date du 28 novembre 1868, No — de dossier de la dite Cour—

Le contenu de la fabrique à moulins située au No 208 de la rue Tchoupitoulas, entre la rue Ste-Marie—matériaux d'une fabrique au complet, d'après inventaire qu'on peut voir au bureau de l'encanteur, Coin des rues St Charles et Perdido.

Conditions—Obligations à douze mois endossés à satisfaction. 12déc—13,20,26

PAR D. E. MORPHY

Saindoux Saindoux Saindoux

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 19 décembre 1868, à l'entrepôt Walton, rue Fulton entre les rues Poydras et Lafayette, à 11 heures du matin—

125 barillets saindoux.

Conditions, comptant. 19déc

Faïence et articles de fantaisie.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu LUNDI, 21 décembre 1868, à 10 heures du matin, dans la salle d'encan, au magasin No 47 de la rue du Magasin, au premier—

Un assortiment général de faïence—assiettes, tasses et soucoupes, cuvettes, pots à eau, etc., services de table, services à café, vases, ornements de cheminées, articles de fantaisie, etc. Nécessaires de toilette, tapis et ... de chambres à coucher, caves, etc., etc.

Pour les détails, voir les catalogues,

Conditions comptant. 18 déc

PAR E. F. MEUNIER.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur—Bureau, No 82 rue de la Douane, entre Chartres et Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, SAMEDI, le 26 décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Marigny, Victoire et Champs-Elysées, et désigné par le No trente-neuf sur un plan de A. D'Armas le 9 de novembre 1836, et déposé à l'étude de P. Lacoste, ancien notaire public en cette ville. Ledit terrain mesure, en mesure française, trente pieds, dix pouces et une ligne de face à la rue de la Levée, sur cent vingt-neuf pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations consistent en un magasin ... en briques à trois étages et sont en parfait ordre.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets, chacun de la somme de $2,317 21, le premier échéant le 7 de novembre 1869, le second le 7 de novembre 1870 et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du 7 de novembre 1868 jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur la propriété. La balance, si balance il y a, comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

... l'acquéreur devra payer ... d'honoraires d'avocat, dans le cas de poursuite. La police d'assurance devra être transférée au vendeur.

Acte de vente pardevant Ducros Jr, notaire public aux frais de l'acquéreur et compris les timbres des Etats Unis. 19 déc

Une Magnifique Résidence dans le Troisième District.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur—Bureau, No 82 rue de la Douane—Il sera vendu à l'encan, SAMEDI, le 26 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Un certain terrain, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Columbus, La Harpe et Derbigny, désigné par la lettre A d'après un plan dressé par J. D'Hemecourt, député voyer, le 12 juin 1856, et déposé à l'étude de Octave de Armas, notaire public, en cette ville. Le dit terrain mesure, en mesure américaine, cinq pouces, sept lignes et quatre huitièmes de ligne de face à la rue Claiborne, sur cent vingt-sept pieds de profondeur et fait face à la rue Columbus, entre les rues Claiborne et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le terrain, consistant en ... construite avec toutes les dépendances, chambres de domestiques, écuries, ... etc.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un an et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur à son propre ordre, portant 8 p 0/0 d'intérêt depuis la date jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété, et la clause habituelle de 5 p 0/0 pour frais d'avocat en cas de poursuite. La police d'assurance devra être transférée au vendeur.

Acte de vente par devant A. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats Unis. 19déc—

Grand et Magnifique Warehouse, dans le Premier District.

PAR E. F. MEUNIER, encanteur—Bureau, No 82 rue de la Douane, entre Chartres et Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, SAMEDI, le 26 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane—

Un certain terrain, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commerce ou Lafayette, Tchoupitoulas et Poydras, formant l'encoignure Commerce et Lafayette, et mesurant, en mesure américaine, quatre-vingt cinq pieds sept pouces de front, sur ... et de face à la rue Lafayette, quatre-vingt cinq pieds sept pouces de profondeur sur la ligne opposée, et ... deux pieds un pouce de largeur sur la ligne de derrière, d'après un plan dressé par L. H. Pilié voyer, le 5 décembre 1833, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire public en cette ville.

Toutes les améliorations et les bâtisses consistent en un magnifique warehouse en briques à deux étages, parfaitement situé et construit et toutes les commodités requises pour ce genre d'affaires.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, faits à son propre ordre, portant 8 p 0/0 d'intérêt depuis la date jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale sur la propriété, et la clause habituelle de 5 p 0/0 pour frais d'avocat en cas de poursuite. La police d'assurance devra être transférée au vendeur.

Acte de vente par devant E. Bouny, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis. 18 déc

MONTGOMERY BROS. & CO.

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais &c à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS—R. M. Montgomery, encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI, 19 décembre, à 10 heures et demie aux écuries de F. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—par paires et seuls

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13 déc—

Meubles Meubles Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 19 décembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No ... de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête ou ... en noyer et acajou, chaises à bascule, chaises et ..., tables à allonges, gravures, tableaux, poêles, batterie de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons bien meublées.

— EGALEMENT —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. ...

PAR S. GUINAULT

Vente renvoyée à LUNDI prochain, 21 du courant, à cause du mauvais temps.

Vente positive, pour cause de liquidation

La plus belle Vacherie de la ville.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 21 décembre 1868, à 10 heures et demie du matin, sur le Chemin de Gentilly, sur l'ancienne habitation Bermudes—La vacherie de Mme Vve Cordier, consistant en—

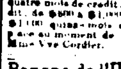

48 magnifiques vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler,

2 beaux taureaux,

4 chevaux,

1 charrette à lait, bidons à lait, ustensiles et autres objets,

1 barouche,

1 char à bancs,

1 charrette à provisions,

1 petite charrette à lait, découverte,

2 porcs, 150 volailles, 1 lot de bois, etc.

Le cheptel sera vendu et partagé entre les deux plus forts enchérisseurs. (La vente journalière est de 35 à 40 gallons)

Conditions—Jusqu'à $150 comptant; de $150 à $300, quatre mois de crédit, de $300 à $600, six mois de crédit, et de $600 à ... à un an de crédit, et au-dessus de $1100 quinze mois de crédit, en billets endossés sur ... au moment de l'adjudication, à la satisfaction de Mme Vve Cordier. 11 déc

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le courant d'une année à partir de ce jour ... de cette ... les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.

GEO. A. FRERET,
16 juin—1 an—(115) Caissier.